

Lettre d'information > 15

Août 2014

L'ÉTÉ



Juste avant le départ en vacances, je vous livre les actualités du bureau.

- **Le prochain séminaire commence à prendre forme ...**

Et la date est fixée ! Retenez dès à présent les 4, 5 et 6 juin 2015.

Une ébauche du programme est écrite. Une journée de visites à Rennes avec [Barbara Monbureau](#), [Michel Collin](#), [Agnès Bochet](#) et [Laurent Couasnon](#) nous a permis de commencer à tester les sites ...

Ceux qui souhaitent s'investir dans la conception peuvent contacter [Pascal Aubry](#) ou [Agnès Bochet](#)

- **Agriculture, un rendez-vous en appelle un autre**

Nous avons été reçues, avec [Claire Alliod](#), au [Ministère de l'Agriculture](#) par Nathalie Guesdon, chef du bureau du foncier et de la biodiversité, à la sous-direction de la biomasse et de l'environnement, dans la Direction générale des politiques agricole, agro-alimentaire et des territoires (DGPAAT).

L'objectif est de créer des postes de PCE dans le Ministère et les DRAF.

Nous avons expliqué que dans nos missions de PCE, au sein des DDT et DREAL, nous constituons un bon relais des politiques agricoles durables en faisant le lien entre :

- agriculture, sociétés rurales et paysages,
- agriculture, pratiques agricoles, savoir-faire, paysages et territoires,

- agriculture, économie et paysages (labels, AOC ...)

et que nos actions contribuent à la préservation du foncier agricole, à la mise en oeuvre des trames vertes et bleues en relation avec les agriculteurs, ...

et que nous adhérons à l'esprit du projet de loi "[avenir de l'agriculture](#)" (voir plus bas), avec le passage à l'agro-écologie.

Mais, tout en reconnaissant nos savoir-faire et le bien fondé de notre demande, notre interlocutrice ne voit aucun budget disponible pour nos missions. Il faut préciser, pour comprendre la mobilisation actuelle du ministère sur le sujet des paysages, que le poste de Régis Ambroise a été remplacé par 1 personne qui s'occupe également de biodiversité et ne consacre au mieux aux paysages qu'un quart de son temps.

Néanmoins, nous avons conclu au caractère très positif de cette rencontre et nous avons convenu de revenir pour une nouvelle réunion, en élargissant à d'autres services du Ministère, afin de mieux nous faire connaître.

Et par ailleurs, Catherine Bergeal relaie nos actions dans le cadre des relations interministérielles DGALN-DGPAAT ... à suivre

- **La loi "avenir de l'agriculture" : "de la fourche à la fourchette"**

L'exposé des motifs de la loi est particulièrement copieux et souligne notamment "La nécessité de conserver une base productive capable de participer aux équilibres alimentaires mondiaux a maintenant rejoint, au rang des priorités politiques, celles d'assurer un haut niveau de sécurité sanitaire pour les consommateurs et de réduire les impacts négatifs de l'agriculture sur les milieux naturels. L'imbrication de ces trois objectifs implique la conduite de l'action publique dans un cadre intégré qui soit en capacité d'agir « de la fourche à la fourchette".

Pour les passionnés d'agriculture, je vous invite à lire [le texte complet et les débats contrastés entre FNSEA et Confédération paysanne.](#)

- **Réunions inter-écoles, aboutissement du Diplôme d'Etat de Paysagiste (DEP)**

J'ai été invitée en novembre à une réunion inter-écoles qui s'est tenue à Angers, puis au dernier comité de pilotage interministériel du 23 juin dernier.

Cela a été l'occasion de soutenir le DEP et le travail des écoles pour l'élaboration des référentiels de l'enseignement, de la formation et du métier de paysagiste, dont l'élaboration aura duré 10 ans, avec toutes les difficultés liées à la coordination des trois Ministères ...

Au comité de pilotage, le ministère de l'agriculture qui dirige la rédaction du décret habilitant les 4 écoles à délivrer le DEP n'a pas permis qu'il y ait vraiment débat, bien que plusieurs éléments posent problème, comme l'absence de l'école de Blois dans le décret ou une disposition du recrutement à bac + 2 qui favorise les filières agricoles par rapport aux 2^{ème} années d'architecture ou aux classes préparatoires. Nous avons adressé [une lettre aux trois ministères](#) co-signataires du décret pour soutenir l'action des écoles, avec copie au MEDDE. Aujourd'hui, nous savons que le décret a finalement intégrée l'école de Blois.

- **Code de déontologie**

Pour soutenir la reconnaissance du métier de paysagiste-concepteur dans le cadre de la loi Biodiversité et Paysage, Val'hor et la FFP ont eu une réunion à la DGALN en septembre 2013. Leur démarche s'appuie sur le code de déontologie des paysagistes-concepteurs, tel qu'il a été rédigé par Val'Hor.

Le MEDDE, au cours de la réunion inter-école de novembre 2013, a expliqué qu'il ne souhaitait rien faire dans le cadre de cette loi, préférant attendre la finalisation du DEP qui définit bien l'enseignement, la formation et le métier. Il promet d'engager des actions pour la reconnaissance et la prise en compte des compétences des paysagistes-concepteurs, sur la base des référentiels du DEP (qui seront bientôt accessibles).

Plus récemment, la FFP a fait déposer un amendement à l'Assemblée Nationale pour relancer l'idée de la reconnaissance du métier dans le cadre de cette loi.

Au cours de ces actions, nous avons été plusieurs fois alertés du fait que la FFP associe implicitement ou explicitement l'APCE, comme la deuxième structure représentant la profession.

Nous avons donc rédigé [un courrier officiel à la FFP](#) qui exprime notre soutien dans leur effort pour valoriser notre métier, mais aussi pour nous distancier par rapport au code de déontologie dont le fond et la forme posent de nombreuses questions. [Ce courrier](#) est le fruit d'un beau travail de [Jean-Marc Gaulier](#) avec qui nous avons eu de nombreux échanges pour trouver la bonne formule.

- **Actualisation de la méthode sur les Atlas des paysages**

[Jean-Pierre Saurin](#) a participé aux réunions du "club atlas" dirigé par Aurélie Franchi. Les débats sur la nouvelle méthode s'organisent autour de la lecture du travail préparatoire réalisé par le CNRS "synthèse sur la connaissance des paysages en France" (commande du Ministère à Y.Luginbühl et ses collaborateurs).

La méthode qui est proposée dans ce travail nous pose différents problèmes, notamment la volonté de simplifier et imposer les termes employés dans les atlas et également l'idée "d'objectiver" le paysage.

Jean-Pierre a fait un très gros travail de fond, en réunion et au travers de différentes notes et commentaires, pour témoigner de nos conceptions du paysage et des atlas. [Catherine Farelle](#), [Pascal Aubry](#) et [Michèle Delaigue](#) ont contribué à la relecture et aux commentaires détaillés sur les travaux du CNRS.

Il s'agit de réintroduire l'approche "sensible", ou la question du subjectif, spécifique aux paysagistes et surtout de ne pas figer la méthode (nous travaillons par ailleurs avec Jean-Pierre pour mieux définir la question de "l'approche sensible").

Début septembre, nous serons "officiellement" consultés sur la méthode proposée (le texte final du CNRS). Nous vous enverrons ce document afin que chacun, s'il le souhaite, apporte sa contribution à l'expertise que nous en ferons. Jean-Pierre centralisera ces éléments et nous devons produire pour la fin du mois notre rapport.

- **Club PLUI et paysage**

Le ministère nous a invité à participer au club PLUI et Paysage qui commencera à l'automne. [Agnès Bochet](#) et [Alice Brauns](#) (avec [Lydie Chauvac](#) et [Catherine Soula](#) en suppléantes) y participeront. Agnès et Alice ont par ailleurs participé à une réunion PLUI au Ministère. Alice a initié la rédaction d'une contribution à finaliser aussi cet automne.

- **Groupe de travail recherche**

[Dominique Le Fur](#) nous a représenté au Ministère pour une réunion sur les programmes de recherche en paysage ... mais il n'y a plus de budget !

Une brochure "[paysage et développement durable](#)" et [8 fiches techniques](#) ont été réalisées pour diffuser et valoriser les programmes réalisés entre 2010 et 2014.

Tous vos commentaires sur ces recherches et sur les recherches qui vous paraîtraient pertinentes sont les bienvenus et nous permettront d'alimenter nos réflexions (envoyer à [Michel Collin](#), responsable du groupe).

- **Appel à volontaires pour un groupe de travail "Paysage et Territoire"**

L'idée est de positionner les PCE par rapport à l'ensemble des réformes récentes ou en projet: le Grenelle II, ALUR, Biodiversité et paysage, Avenir de l'agriculture, éventuellement la recomposition des collectivités locales.

Quels enjeux pour les paysages ? Comment pourrions-nous appuyer sur ces lois pour mieux défendre les paysages et la démarche paysagère ? Quelles propositions pour une l'insertion des paysagistes dans les processus de production de la ville et d'aménagement du territoire ?

Ce groupe de travail sera en relation avec celui du séminaire de Rennes, où nous pourrions expérimenter concrètement ces réflexions.

Me contacter par mail : [Catherine Soula](#).

- **La publication nouvelle va arriver !**

Oui, c'est promis, nous vous l'envoyons en septembre ! Monique Chauvin et Florence Morisot viennent de boucler la rédaction et la mise en page, je les remercie chaleureusement pour leur travail, ainsi que tous les contributeurs, [Viola Thomassen](#), [Catherine Farelle](#), [Jean-Pierre Saurin](#) et notre ancien président, [Sébastien Giorgis](#) qui a si bien préfacé ce nouveau cru 2013.

Enfin, nous étudions comment répondre à une sollicitation du ministère pour une contribution des PCE à une réflexion "paysage et biodiversité" dans le cadre de la mise en oeuvre des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologiques.

Et j'ajoute que nous aurons bientôt un article (sur les PCE et l'association) dans la revue "horticulture et paysage" et que :

[Laure Planchais](#), grand prix national du paysage est à la une du dernier numéro de "[Paysage actualités](#)"

Je remercie tous les PCE qui contribuent à nos actions ... et l'ensemble du bureau pour la disponibilité, la bonne humeur, l'investissement très important de tous les membres ... Merci à Claude pour son aide et son soutien efficace ... il faut continuer ...

Et je vous souhaite d'excellentes vacances, bien arrosées et très ensoleillées !

Catherine Soula, Présidente de l'APCE.

 Contact

Cliquez ici [DESINSCRIPTION-NEWSLETTER](#) pour ne plus recevoir notre lettre d'informations. A réception, celui-ci sera pris en compte conformément à la loi n° 78-17 du 06-01-1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2004-801 du 06-08-2004.

Fait avec [siteautomatik](#)®